

RAPPORT FINAL SUR LE PAPGAE

PARTIE I - LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE
GESTION AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES - 1982-1987

1.1 Historique

Comprenant à l'origine plus de 120 projets, le Programme d'amélioration des pratiques de gestion aux Affaires extérieures (PAPGAE) a été conçu afin de renforcer le Programme des intérêts du Canada à l'étranger en améliorant les structures, procédés et systèmes du Ministère.

Mis sur pied par la direction du Ministère en reconnaissance de la nécessité d'adopter une approche structurée à l'égard des changements, le Programme visait à apporter des réponses appropriées aux observations faites par les membres de la Commission royale sur les conditions dans le Service extérieur, le Bureau du Vérificateur général, celui du Contrôleur général et le Comité des comptes publics.

Chronologie

Été et automne 1979

- Le Bureau du Contrôleur général (BCG) effectue une enquête sur le perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG) du ministère des Affaires extérieures.

Avril 1980

- Le Bureau du Contrôleur général communique au MAE les résultats de son enquête. Il ressort principalement de cette enquête que les méthodes de planification et d'allocation des ressources sont inefficaces, notamment en ce qui a trait aux responsabilités d'ordre opérationnel. Les autres pratiques devant faire l'objet d'améliorations se situent largement, quoique non exclusivement, au niveau de l'infrastructure administrative. Les enquêteurs font expressément mention de la nécessité de mettre sur pied un nouveau système financier de même qu'un nouveau système d'information sur le personnel, et de rationaliser les opérations de la Direction générale des biens.